

Enquête publique du SDRIF-E

Schéma directeur de la région Île-de-France - Environnemental

Participer à l'enquête publique DU 1er FÉVRIER AU 16 MARS 2024



La Région Île-de-France organise du 1er février au 16 mars 2024 l'enquête publique du SDRIF-Environnemental, le schéma directeur régional qui organise l'utilisation du sol et la protection de l'environnement en Île-de-France.

Après avoir largement concerté les Franciliens, les associations, les professionnels et les collectivités pour élaborer le projet de SDRIF-E, la Région souhaite recueillir les avis de chacun sur cette première version.

Mobilité, logement, transition écologique, réindustrialisation : tous ces sujets vous concernent pour aménager l'Île-de-France de 2040.

Des commissaires enquêteurs viendront pour recueillir les observations et propositions des franciliens dans 160 villes en Île-de-France.

Pour connaître la ville la plus proche de chez vous et le jour de présence du commissaire enquêteur, consulter le dossier et donner votre avis en ligne : rendez-vous sur la plateforme registre-numerique.fr/sdrif-e. »



Infos pratiques

Consultation du dossier d'enquête au service Urbanisme, en mairie annexe - Le Castelrose (du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00).

Permanences du commissaire enquêteur en mairie annexe - Le Castelrose - salle Madeleine LUKA, le jeudi 22 février 2024 de 14h00 à 17h00 et le jeudi 7 mars 2024 de 9h00 à 12h00.

Documents

[Brochure SDRIF-E](#)

[Notice enquête publique du SDRIF-E](#)
[Résumé non technique du SDRIF-E](#)